



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Muret, le 30 septembre 2014

Secrétariat des CSS  
DREAL Midi-Pyrénées  
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège  
4 avenue Didier Daurat – CS 40331  
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES  
tél : 05 61 15 39 96

mél : [css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr](mailto:css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr)

Le Sous-Préfet de Muret

à

Mesdames et Messieurs  
les membres de la CSS LINDE  
FRANCE, Personnes et Organismes  
Associés au PPRT LINDE FRANCE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) LINDE FRANCE qui fera également office de réunion des personnes et organismes associés au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) LINDE FRANCE et qui se tiendra :

**le lundi 13 octobre 2014 à 9h30**  
**Sous-Préfecture de Muret**  
**10, allée Niel - 31600 Muret**

-----

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 août 2014 ;
- 2/ **Recueil de l'avis de la CSS sur le projet de PPRT Linde France** conformément à l'article L. 515-22 du code de l'environnement.

A cet effet, les projets de documents du PPRT vous ont été envoyés pour avis par courrier du 9 septembre 2014.

Seuls les membres désignés dans l'arrêté préfectoral du 4 juin 2013 modifié pourront voter.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite (pour les membres de la Commission de Suivi de Site) à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président,